

Calculer le préavis de départ à la retraite

[Accéder au Service en ligne](#)

Ce simulateur vous permet de calculer la durée de préavis à respecter en cas de départ ou de mise à la retraite.



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00